

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021

Présents BERTHAUD Lilian, PUYFAGES Mickael, ADINS Baptiste, JOLY Bernard, CARE-BUISSON Suzanne, MAGDELAINE /BOISSON Florence, PERRODIN Hervé, TRECOURT-SAMSON Isabelle, PERNOT Martine, PELLETIER Béatrice, VOISE Damien, COURVOISIER Sébastien

Excusée : ROY Anthony qui donne pouvoir à M. ADINS

Ouverture séance : 20H 30

✓ Approbation compte-rendu du 16 février 2021

Approbation du compte administratif

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Mme PERNOT Martine, adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020

dressé par M. JOLY Bernard, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés 2019	0,00	290 453,64	0,00	364 895,59	0,00	655 349,23
Opérations de l'exercice	462 007,34	581 606,11	1 517 000,30	1 099 994,98	1 979 007,64	1 681 601,09
TOTAUX	462 007,34	872 059,75	1 517 000,30	1 099 994,98	1 979 007,64	2 336 950,32
Résultats de clôture 2020	0,00	410 052,41	417 005,32	0,00	0,00	357 942,68
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	410 052,41	417 005,32	0,00	0,00	357 942,68
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	410 052,41	417 005,32	0,00	0,00	357 942,68

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

Résultats reportés 2019	0,00	59 839,28	0,00	12 750,72	0,00	72 590,00
Opérations de l'exercice	55 585,25	54 694,26	28 019,86	39 584,20	83 605,11	94 278,46
TOTAUX	55 585,25	114 533,54	28 019,86	52 334,92	83 605,11	166 868,46
Résultats de clôture 2020	0,00	58 948,29	0,00	24 315,06	0,00	83 263,35
Restes à réaliser						0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	58 948,29	0,00	24 315,06	0,00	83 263,35
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	58 948,29	0,00	24 315,06	0,00	83 263,35

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT CHAMPROND

Résultats reportés 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	75 240,56	75 240,56	75 240,56	90 000,00	150 481,12	165 240,56
TOTAUX	75 240,56	0,00	75 240,56	0,00	150 481,12	165 240,56
Résultats de clôture 2020	75 240,56	0,00	75 240,56	0,00	0,00	14 759,44
Restes à réaliser						0,00
TOTAUX CUMULES	75 240,56	0,00	75 240,56	0,00	0,00	14 759,44
RESULTATS DEFINITIFS	75 240,56	0,00	75 240,56	0,00	0,00	14 759,44

Approuvé à l'unanimité

Approbation des COMPTES DE GESTION dressé par Monsieur POUCHERET Renaud, Trésorier

L'assemblée délibérante:

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2020

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Après exposé du Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020

Le 16 mars 2021, réuni sous la présidence de Bernard

JOLY, le Conseil Municipal

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

BUDGET GENERAL

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESTES A REALISER 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			D R			
INVEST	364 895,59 €		- €	- 417 005,32 €		- 52 109,73 €
			- €			
FONCT	290 453,64 €	- €		119 598,77 €		410 052,41 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	410 052,41
€	
Affectation obligatoire	
:	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	52 109,73 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
	357 942,68
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	€
Excédent d'investissement reporté	
Total affecté au c/ 1068	
:	52 109,73 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

BUDGET ASSAINISSEMENT

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESTES A REALISER 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			D R			
INVEST	12 750,72 €		- €	11 564,34 €		24 315,06 €
			- €			
FONCT	59 839,28 €	- €		- 890,99 €		58 948,29 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	58 948,29 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	58 948,29 €
Excédent d'investissement reporté	24 315,06 €
Total affecté au c/ 1068	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	

BUDGET LOTISSEMENT CHAMPROND

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESTES A REALISER 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			D R			
INVEST	- €		- €	14 759,44 €		14 759,44 €
			- €			
FONCT	- €	- €		- €		- €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	14 759,00 €
Excédent d'investissement reporté	- €

Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Résultat d'exécution du budget principal, budget assainissement, et du budget lotissement

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				D R		
TOTAL	727 939,23 €		- 271 973,76 €		- €	455 965,03 €

Approuvé à l'unanimité

Vote du budget primitif

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard JOLY vote à l'unanimité les propositions nouvelles de budget primitif de l'exercice 2021 comme suit :

Investissement : Dépenses : 1 124 022 €

Recette : 1 124 022€

Fonctionnement : Dépenses : 860 003 €

Recette : 860 003 €

13 voix pour

Vote du budget ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard JOLY vote à l'unanimité les propositions nouvelles de budget assainissement de l'exercice 2021 comme suit :

Investissement : Dépenses : 85 328 €

Recette : 85 328 €

Fonctionnement : Dépenses : 112 948 €

Recette : 112 948 €

13 voix pour

Vote du budget Lotissement Champrond

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard JOLY vote à l'unanimité les propositions nouvelles de budget lotissement Champrond de l'exercice 2021 comme suit :

Investissement : Dépenses : 59 371 €

Recette : 59 371 €

Fonctionnement : Dépenses : 50 631 €

Recette : 50 631 €

13 voix pour

Annule et remplace la délibération 40/20219 : Achat des parcelles ZR 46, ZR 38 et AH 707

M. Le Maire ne prend pas part au vote et se retire de la salle

Vu le courrier de Madame POUTHIER expliquant au Conseil Municipal qu'elle souhaite acheter la maison de M. BOUDOUX à condition que la commune rachète pour 1€ symbolique les cours d'eau cadastrés ZR 46, ZR 38 et AH 707 pour une contenance de 1 985 m².

Vu la délibération 40/ 2019 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 12 voix pour :

_ décide d'acheter les canaux pour 1€ symbolique si Mme POUTHIER représentante de la SCI APJM achète la maison cadastrée ZR 89

_ autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches pour cette vente auprès de M. Le Notaire

_ autorise à payer les frais d'acquisition des dites parcelles auprès de M. Le Notaire

Affaire SIDEC N° 17.9019M, Avenant aux marchés de travaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu sa délibération en date du 03.10.2018 confiant au SIDEC un mandat de maîtrise d'ouvrage,

Vu ses délibérations en date du 26.06.2019 et du 24.07.2019 approuvant le financement initial,

Vu ses délibérations en date du 22.05.2019, 21.07.2020, 19.01.2021 et 16.02.2021 approuvant les avenant(s) au(x) marché(s) de travaux,

Vu les travaux en plus envisagés en cours de chantier entraînant les incidences économiques sur le lot suivant :

LOT	MARCHE	ENTREPRISE	AVENANT	VARIATION en €uros HT
8 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS	19 ^e 021	PAGET	T 1	-4 856.85 €

Considérant que ces travaux *en plus et en moins* doivent faire l'objet d'un avenant au marché correspondant,

APRÈS EN AVOIR DELIBERÉ,

Refuse, à l'unanimité, l'avenant ci-dessous :

MARCHE	ENTREPRISE	AVENANT	VARIATION EN € EUROS HT	NOUVEAU MONTANT DE MARCHE HT
19 ^e 021	PAGET	1	-4 856.85 €	36 180,66 €

N'autorise pas le *Président du SIDEC, mandataire du Maître d'Ouvrage*, à signer ces avenants.

Le Conseil Municipal demande de modifier les moins –values car certains postes sont erronés.

Informations diverses :

- Licence IV** : Les domaines propose à la commune d'acquérir la licence de l'ancien Bar St Pierre. La délibération sera prise lors du prochain Conseil si les documents nécessaires sont fournis.
- Droit de préemption** : ZE 0043 : La Rochière : le Conseil ne préempte pas
ZR 0036 : 18 A Rue des Deux Ponts : le Conseil ne préempte pas
- Caravanes installées sur des terrains** : M. Le Maire rapporte le fait qu'un administré s'est présenté en Mairie pour acquérir une parcelle en vue d'y installer une caravane ou un abri. Le PLU l'interdit. Au dire de cette personne, il est constaté que de nombreuses caravanes, abris et tunnels ont été installés, en zone non constructible sur des terrains privés. Le Conseil Municipal souhaite régulariser cette situation, des courriers seront envoyés aux intéressés.
- Prochain conseil** : le 30 mars 2021

Levée séance 23h20

Le Maire, Bernard JOLY



